Un jalon politique contre le spécisme – Swissveg et d'autres organisations saluent la résolution de la JS Suisse

Le 19 mai 2025, la JS Suisse a adopté une résolution pionnière contre le spécisme. Swissveg et d'autres organisations de protection et de défense des droits des animaux saluent cette prise de position. C'est la première fois qu'un parti politique suisse aborde et dénonce aussi clairement l'exclusion structurelle des animaux et le non-respect systémique de la dignité animale.

Le spécisme désigne la conception sociale largement répandue selon laquelle le droit à la vie et les intérêts des animaux pourraient être ignorés dans une large mesure parce que ces derniers n'appartiennent pas à l'espèce humaine. La législation actuelle sur la protection des animaux, qui légitime l'utilisation et l'exploitation des animaux dans de nombreux domaines, repose également sur ce mode de pensée. Aujourd'hui, pour la première fois, un parti ose dénoncer clairement cette forme de discrimination. À l'occasion de la dixième Journée mondiale pour la fin du spécisme, la JS Suisse a adopté une résolution afin de se positionner contre ce mode de pensée et d'exiger des droits fondamentaux pour les animaux (1, 2).

La sensibilité comme point de départ
Selon Renato Pichler, fondateur de Swissveg, « la distinction entre l'humain et l'animal sur la seule base de l'apparence extérieure et au mépris de la sensibilité des êtres vivants concernés doit être repensée d'urgence ». Depuis de nombreuses années déjà, la capacité des vertébrés et de nombreux invertébrés à ressentir de la douleur et de la souffrance est scientifiquement prouvée. Pourtant, d'un point de vue juridique, les animaux sont catégorisés selon des critères douteux. En effet, un individu est soumis à des règles de protection différentes selon qu'il est considéré comme un animal « de rente », « compagnie » ou « de laboratoire ». Cette distinction, qui se fonde sur les intérêts commerciaux des humains, est fortement discutable d'un point de vue moral. « C'est pourquoi nous saluons les efforts politiques tels que la résolution de la JS Suisse, qui pose un regard critique sur les injustices systémiques que subissent les animaux », déclare Céline Schlegel, directrice d'Animal Rights Switzerland.

Déclaration de Montréal : le débat est engagé depuis longtemps à l'internationale
La résolution de la JS Suisse fait écho à un vaste débat international qui s'est déjà clairement matérialisé, par exemple, dans la Déclaration de Montréal sur l'exploitation animale (3). À ce jour, plus de 550 universitaires de 40 pays, spécialisés en philosophie morale et politique, y dénoncent la discrimination injustifiée des animaux en se basant sur l'état actuel des connaissances dans leur domaine : « Nous condamnons l'ensemble des pratiques qui supposent de traiter les animaux comme des choses ou des marchandises. Dans la mesure où elle implique des violences et des dommages non nécessaires, nous déclarons que l'exploitation animale est injuste et moralement indéfendable. » Cette revendication a depuis été portée par différents partis, dont le parti allemand Mensch Umwelt Tierschutz, fondé en 1993. Mais c'est la première fois qu'un parti ose aller au-delà de la revendication des Vert-e-s pour les droits fondamentaux des animaux (4) en mettant en lumière la discrimination sous-jacente et en l'introduisant dans le discours politique suisse.

Pour une responsabilité politique concrète
Bien que la cruauté envers les animaux soit généralement réprouvée, le non-respect des besoins les plus fondamentaux des animaux est solidement ancré dans le droit et dans la société. Des changements structurels urgents sont entravés par des intérêts politiques et économiques. « Une politique de subventions défaillante et un manque de remise en question des pratiques et des habitudes établies favorisent et perpétuent le traitement irrespectueux des animaux dans l'agriculture, la recherche et l'industrie du divertissement », explique Vanessa Gerritsen, membre de la direction de la fondation Tier im Recht (TIR). Swissveg et les organisations signataires se mobilisent pour que le débat sur le spécisme ne s'arrête pas à une profession de foi symbolique. Des conséquences politiques sont nécessaires – dans la législation, dans la politique de subvention ainsi que dans l'éducation et la sensibilisation du public. « Les droits des animaux ne sont pas un sujet de niche ; ils sont au cœur de la responsabilité politique. Il faut maintenant avoir le courage de mettre en œuvre cette position de

manière concrète et cohérentev», déclare Tobias Sennhauser, conseiller municipal bernois chez Tier im Fokus (TIF).

CONTACT MÉDIAS

Swissveg
Amandine Chatellard, responsable Romandie
amandine.chatellard@swissveg.ch
+41(0)71 477 33 87

Stiftung für das Tier im Recht (TIR)
Vanessa Gerritsen, membre de la direction
gerritsen@tierimrecht.org
+41 (0)43 443 06 43

Animal Rights Switzerland
Céline Schlegel, directrice suppléante
celine.schlegel@animal-rights-switzerland.ch

Tier im Fokus
Tobias Sennhauser, conseiller municipal bernois et porte-parole chez TIF
tobias.sennhauser@tierimfokus.ch

Supports et références

1: Journée mondiale pour la fin du spécisme
end-of-speciesism.org/fr

2: Résolution de la JS Suisse, mai 2025
juso.ch/fr/publications/positions/pour-la-fin-du-specisme

3: Déclaration de Montréal sur l'exploitation animale
swissveg.ch/declaration-montreal-exploitation-animale
greea.ca/en/list-of-signatories

4: Agenda 2023-2027 – Programme électoral des Vert-e-s
gruene.ch/wp-content/uploads/2022/11/Agenda2023_Version_2_f_final.pdf